



Kleg'Infos

WWW.CLEGUEREC.FR

JUIN 2018

- Dimanche 03/06** . Sortie *Papillons de Jour* - Bretagne Vivante - Salle Ar Gwenilli - 10h00 (Prévoir pique-nique)
. Pardon de Saint-Gildas
- Vendredi 08/06** . Soirée Jeux Ados / Adultes - Centre Culturel Perenn - Avec S. Lenoir *Ludis Factory* - 18h00 / 20h00
. Concert : Moon's Law - Le Café Crème - 21h00
- Samedi 09/06** . Tournoi International de Foot de Guerlédan - Complexe Omnisports
. Ouverture de l'exposition « Broderie & Encadrement d'Art » de Nelly Travadon - Mairie
- Dimanche 10/06** . Concert : Mark Keen en Solo – Centre Culturel Perenn – 11h00
. Tournoi International de Foot de Guerlédan - Complexe Omnisports
- Lundi 11/06** . Rencontre avec Adam Jeppesen (Artiste Art dans les Chapelles) - 18h30 - Chapelle de la Trinité
- Dimanche 17/06** . Concours de Palets - Palets Cléguérécois
. Kermesse - Ecole Saint-Joseph
- Lundi 18/06** . Fin de l'exposition « Broderie & Encadrement d'Art » de Nelly Travadon - Mairie
- Mercredi 20/06** . Ouverture de l'exposition « Estampes » de Gérard Tournay - Centre Culturel Perenn
. Atelier Gravure avec Gérard Tournay - Centre Culturel Perenn - 14h30 / 16h00 - 7 / 10 Ans
- Judi 21/06** . Conseil Municipal - Mairie
- Vendredi 22/06** . Assemblée Générale En Arwen et Concert Félix Le Pennec & Arthur Pinc - Local En Arwen
- Samedi 23/06** . Atelier Danse Hip-Hop - Centre Culturel Perenn - 16h30 - Sur inscription
. Marché d'été - Place Pobéguin - 17h00 / 20h00
. Fête de la Musique - Place Pobéguin - à partir de 18h30 (restauration sur place)
. Comice agricole et concours du cheval breton - Saint Aignan
- Dimanche 24/06** . Kermesse Ecole Ar Gwennili - Complexe Omnisports
. Pardon de Saint-Jean
- Mardi 26/06** . Permanence Mutuale - Mutuelle Intercommunale - Mairie - 10h00 / 12h00
- Mercredi 27/06** . Atelier Gravure avec Gérard Tournay - Centre Culturel Perenn - 14h30 / 16h00 - 7 / 10 Ans
- Samedi 30/06** . Croqueurs d'Histoires « Arlette à la plage » - Perenn - 11h00 – 2 / 5 Ans (accompagnés)
. Fin de l'exposition « Estampes » de Gérard Tournay - Centre Culturel Perenn
- Dimanche 01/07** . Passage de la course Manche Océan - +/- 14h15
- Vendredi 06/07** . Spectacle Mil Tamm / Perenn « Le Carrousel des Moutons » - 19h30 - Extérieur Salle des Fêtes
. Ouverture de l'Art dans les Chapelles - 14h00 / 19h00 - Chapelle de la Trinité
- Samedi 07/07** . Animation à la réserve de Lann Bras Ti Mouel - Tout Public - 15h00 ou RDV Place Pobéguin 14h30
. L'apéro des lecteurs, avec Niko auteur des « Bretonnants voyageurs » - Perenn - 10h30 - 12h00
. Repas des Pompiers - Salle des Fêtes
- Dimanche 08/07** . Pardon de la Maleleine
. Fête du Point Rouge - Boulodrome
- Mercredi 11/07** . Croqueurs d'Histoires - Centre Culturel Perenn - 11h00 – 2 / 5 Ans (accompagnés)
- Vendredi 13/07** . Marché d'été - Place Pobéguin - 17h00 / 20h00
. Trans'Arts : Trois jours de musique et d'animations au profit de la Ligue contre le Cancer
21h00 : Spectacle DBK et le Bagad de Locminé, défilé aux lampions, feu d'artifice
- Samedi 14/07** . Trans'Arts - 18h30 - Concerts : Stage de Jazz, Karl Halby, Some Swing Else, Krut, Mojo Machine...
- Dimanche 15/07** . Trans'Arts - 09h30 - Balade musicale
. Trans'Arts - 12h00 - Repas & Concerts : Internationale Poullaouennaise, Bob & Flanagan, Mark Keen Trio, Scène ouverte, Chorales...

ZOOM SUR.... LE FRELON ASIATIQUE

QUE FAIRE SI VOUS LOCALISEZ UN NID ?

La municipalité prend en charge intégralement la destruction des nids de frelons asiatiques (aide de 50% de Pontivy Communauté). Le référent *frelons asiatiques* communal organise la destruction après vérification de l'identité des frelons. C'est la seule condition pour que les frais soient pris en charge. Il vous faut signaler le lieu précis à l'accueil en Mairie et donner vos coordonnées.

Soyez vigilants : Une observation régulière sous les avancées de toits, les cabanes de jardins, les entrées de garages, etc. permet de repérer les nids primaires en construction, faciles à détruire. Avant de tailler votre haie, faites-en le tour en tapant avec un bâton, de nombreux accidents ont été signalés.

QUE FAIRE SI VOUS AVEZ PIÉGÉ DES FRELONS ASIATIQUES ?

En principe il faut enlever les pièges le 20 mai, mais c'est en fonction des observations. Un avis est affiché en Mairie. Ces pièges ne servent qu'à piéger les reines qui sortent d'hibernation et qui vont construire les nids primaires dans lesquels elles pondent les frelons de l'année qui iront construire les gros nids secondaires.

En général, après le 15 mai, les reines ont travaillé et c'est trop tard pour piéger. On ne fait plus qu'attirer dans son jardin les frelons asiatiques. De plus les pièges, même s'ils sont conçus pour être sélectifs, piègent aussi parfois les auxiliaires du jardin ainsi que les frelons européens et deviennent néfastes à la biodiversité.

Merci à toutes les personnes qui ont posé des pièges à frelons de rapporter les fiches de statistiques au plus vite. Elles serviront aux enquêtes nationales permettant d'apprécier l'efficacité du piégeage.

ASIATIQUE OU EUROPÉEN ?



Le Frelon Asiatique ou frelon à pattes jaunes, *Vespa Velutina*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités.

Le Frelon Européen, *Vespa Crabro*, souvent confondu avec le Frelon Asiatique, a l'abdomen jaune clair avec des bandes noires. Sa tête est jaune de face et ses pattes sont marrons. Il est plus imposant.



EF][EN BREF] [EN BREF] [EN BR

CHAUD DEVANT, CHAUD ! Au mois de juin, le restaurant scolaire allume le feu et organise sa première Grillade Party ! Les enfants mangeront dehors avec au menu : melon, chips et chipos cuites sur un barbecue géant !

CME. Les jeunes élus des Conseils Municipaux Enfants de Cléguérec, Saint-Aignan et Kergrist se retrouveront le mercredi 27 juin pour une après-midi de jeux afin de favoriser les passerelles entre de possibles projets communs.

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN. A partir de juin, les nids sont vides mais attention, il reste à l'intérieur des poils hautement urticants qui peuvent provoquer des lésions très graves en cas de manipulation. Un dossier d'information est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

ABEILLES. Un document de recensement sera bientôt proposé en Mairie afin de recenser les colonies d'abeilles en activité et celles qui sont mortes. Merci aux détenteurs de ruches d'être attentifs à la mise à disposition de ce document.

NUMÉROTATION DES MAISONS. Pour l'instant, seul un secteur Nord Ouest a été effectué. Le reste de la commune le sera cet automne. Vous pourrez consulter les propositions de numéros en Mairie à partir du 30 juin et y apporter vos remarques, pendant tout l'été.

Merci aux habitants du secteur Nord Ouest de venir chercher leur plaque - gratuite - en Mairie. Au regard du grand nombre de maisons à numéroter, nous vous remercions, si possible, de poser vous-même votre plaque (bien en vue depuis la voirie). Si vous rencontrez un souci, un agent ira vous la poser à votre demande.

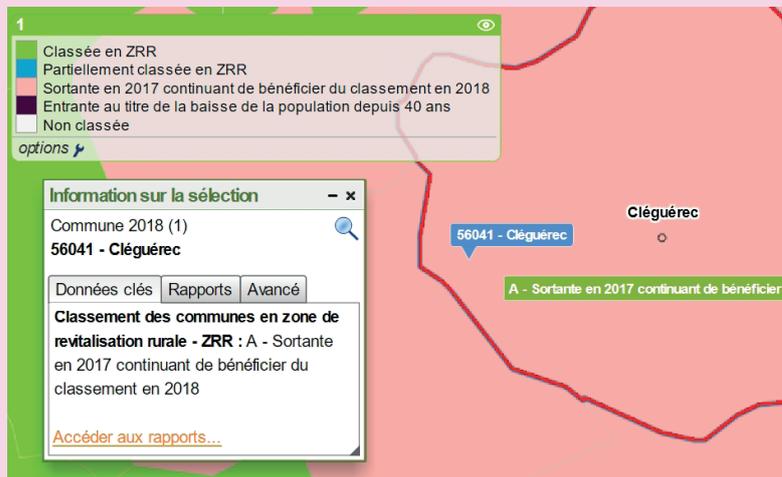
Avec votre plaque, des cartes pour changement d'adresse vous seront remises. Offertes par La Poste, elles n'ont pas besoin d'être affranchies.

BRUIT. Nous vous rappelons que les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- . du lundi au vendredi 09h - 12h00 / 14h00 - 19h30
- . samedis 09h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00
- . dimanches et fériés 10h00 - 12h00

ÉCLAIRAGE PUBLIC. Comme l'année dernière, l'éclairage public a été coupé sur l'ensemble du territoire communal, à l'exception du bourg, sur une période allant de la mi-mai à la rentrée scolaire. Merci de votre compréhension.

ENTREPRISES : EXONÉRATIONS D'IMPÔTS EN ZONE DE REVITALISATION RURALE (ZRR)



Bien que sortie en 2017 de la liste des communes classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), Cléguérec va continuer de bénéficier des mesures liées à ce classement pendant une période transitoire allant jusqu'au 30 juin 2020.

En effet, afin de favoriser le développement local et les embauches dans les zones de revitalisation rurale, les entreprises qui souhaitent s'y implanter bénéficient d'exonérations fiscales sous certaines conditions liées notamment à l'effectif et à la nature de l'activité.

Pour en bénéficier, les entreprises, quel que soit leur statut juridique ou leur régime fiscal, doivent être créées ou reprises avant le 31 décembre 2020 et avoir :

- . une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale
- . un siège social et toutes les activités implantées dans une zone de revitalisation rurale (ZRR)
- . un régime réel d'imposition (de plein droit ou sur option)
- . moins de 11 salariés en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois
- . moins de 50% du capital détenu par d'autres sociétés

Les entreprises concernées bénéficieront d'une exonération totale d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés pendant 5 ans, puis partielle et dégressive pendant les 3 années suivantes : 75 % la 6e année, 50 % la 7e année et 25 % la 8e année.

Dès lors qu'elle répond aux critères d'exonération, l'entreprise n'a pas de demande spécifique à faire pour en bénéficier. L'avantage fiscal est automatique en remplissant la ligne prévue dans le résultat fiscal. L'entreprise peut néanmoins demander avant au service des impôts si elle remplit les conditions de l'allègement fiscal. L'absence de réponse pendant 3 mois vaut acceptation. Lorsqu'elle peut bénéficier de plusieurs régimes dérogatoires différents, l'entreprise dispose de 6 mois pour choisir l'exonération pour l'implantation en ZRR. Ce choix est irrévocable. Plus d'informations sur <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31139>

VOUS ETES SENSIBLE AUX VALEURS DE SOLIDARITE

VOUS DISEPOSEZ DE TEMPS LIBRE

½ journée/semaine (mardi ou jeudi)

L'association **ACCUEIL et PARTAGE** de **PONTIVY**
c'est

- distribuer de l'aide alimentaire à des personnes de Pontivy et de 17 communes environnantes (en lien avec les CCAS)
- contribuer à maintenir le lien social
- participer à la lutte contre le gaspillage alimentaire



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER à NOTRE ACTION

VENEZ NOUS RENCONTRER

CONTACTEZ, dès maintenant

tel : 06 15 90 49 17

mail : accueillepartage.pontivy@gmail.com

VENTE DE LIVRES ET DE CDS

Comme au printemps dernier, afin de libérer de la place dans les rayonnages et pour pouvoir renouveler ses collections, le Centre Culturel propose à la vente aux particuliers des livres et des CDs retirés des rayons, mais toujours en très bon état.

Tout au long du mois de juin, vous pourrez racheter (pour un prix unique de 2€) romans, albums, lots de revues, cds, bandes dessinées...

Offrez-leur une seconde vie, ils n'attendent que ça !

Directeur de Publication : Maire de Cléguérec, 10 Place Pobéguin 56480 Cléguérec

Conception : Service Communication
Impression : Copyplan, Pontivy (56)

Ouverture au public de la Mairie : LMMV de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Jeudi de 08h30 à 12h00. Samedi de 09h30 à 12h00.

Ouverture au public du Centre Culturel Perenn : Mardi 10h - 13h & 16h30 - 18h Mercredi 10h - 18h Vendredi 16h30 - 18h Samedi 09h30 - 13h

Au Coeur de la Bretagne, entre Côtes d'Armor et Morbihan

Tournoi International de GUERLEDAN

16^{ème} édition
09/10 juin 2018

Pontivy
Loudéac
Mûr de Bretagne
Cléguérec
Neulliac
Noyal-Pontivy
Saint-Thuriau

Tournoi International de Guerledan
Paris Saint-Germain
AS Monaco
Olympique Marseille
Olympique Lyonnais
Dijon FCO
Montpellier Hérault SC
EA Guingamp
Lille OSC
SCO Angers
Stade Malherbe de Caen
FC Nantes
FC Toulouse
FC Lorient
Stade Brestois 29
Paris FC
Le Havre AC
Nîmes Olympique
Clermont Foot 63
US Concarneau
Stade Lavallois
US Quevilly Rouen
Stade Briochin
US Colomiers
Racing FC Toulon
AC Boulogne-Billancourt
Racing Club de France 92
FC Dieppe
Sélection Val de Marne
La Roche Vendée Football
Saint-Nazaire AF

192 équipes U13
64 équipes féminines

pour un tournoi
toujours plus
exceptionnel !

39 départements - 4 continents

Les pays étrangers
garçons et filles

Brésil
Etats-Unis
Espagne
Pologne
Ukraine
Belgique
Algérie
Russie
Chine

DOM/TOM
Ile de la Réunion



conception Thierry Cléau

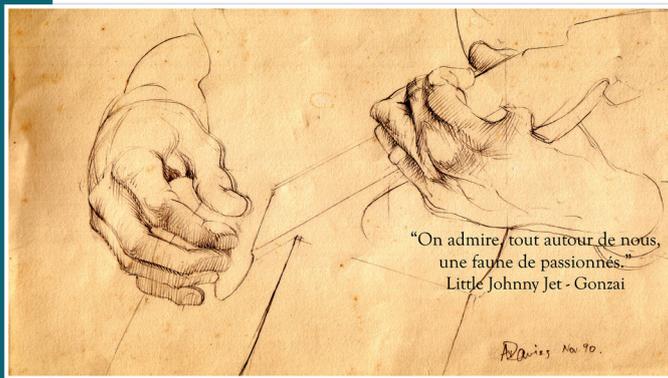


www.tournoi-international-guerledan.com - www.facebook.com/tournoiinternationalguerledan

RENCONTRE | CONCERT



MARK KEEN SOLO BLUES, FOLK & JAZZ



A MI-CHEMIN ENTRE PETIT DÉJEUNER TARDIF ET
CONCERT MATINAL, VENEZ À LA RENCONTRE D'UN
ARTISTE COMPLET, GÉNÉREUX, AUTHENTIQUE.

MARK PROPOSE UN VOYAGE DANS L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE
POPULAIRE DES ANNÉES 1920'S À AUJOURD'HUI À TRAVERS
SWING, CHANSON, BLUES, FOLK, JAZZ...

DIMANCHE 10 JUIN | 11H00

PERENN - CLÉGUÉREC

CENTRE CULTUREL

GRATUIT

EXPOSITION

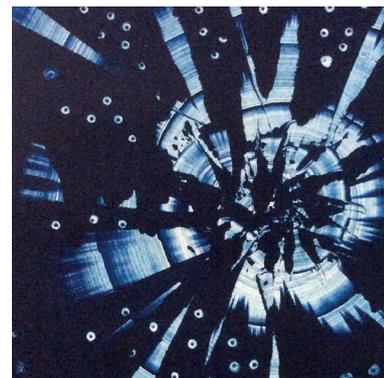
DU SAMEDI 9 AU LUNDI 18 JUIN 2018



BRODERIE & ENCADREMENT D'ART
CRÉATIONS ORIGINALES DE NELLY TRAVADON

MAIRIE DE CLÉGUÉREC | SALLE DU CONSEIL
TOUS LES JOURS DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H30

ESTAMPES GERARD TOURNAY



EXPOSITION

DU MERCREDI 20 AU SAMEDI 30 JUIN

MARDI 10H - 13H & 16H30 - 18H | MERCREDI 10H - 18H | VENDREDI 16H30 - 18H | SAMEDI 09H - 13H

ATELIERS GRAVURE JEUNE PUBLIC

MERCREDI 20 & 27 JUIN - 14H30 / 16H00

À PARTIR DE 7 ANS - INSCRIPTIONS : 02 97 38 15 99 - MEDIATHEQUE@CLEGUEREC.FR

PERENN | CENTRE CULTUREL - CLEGUEREC

Mairie de Cléguérec - Place Pobéguin 56480 Cléguérec

02 97 38 00 15 - www.cleguerec.fr / www.klegereg.bzh - contact@cleguerec.fr - darempred@klegereg.bzh

Ti-kêr Klegereg - Plasenn Pobéguin 56480 Klegereg